



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tél : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

**L'Inspecteur de l'Environnement,
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et de Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Objet : Ré-examen IED
SCEA AVICOLE SEGOVOL
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD//2019 03376

Niort, le 12 décembre 2019

PJ : 1 dossier de ré-examen

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

SCEA AVICOLE SEGOVOL	Numéro S3IC : 0579.08869
	Numéro SIRET : 3908841610014
Adresse de l'exploitation :	Ségora 79350 FAYE L'ABBESSE
Adresse administrative :	Ségora 79350 FAYE L'ABBESSE

bénéficiant de l'arrêté préfectoral d'autorisation n° 2549 modifié du 5 juillet 1994 pour 141 000 animaux équivalents volailles,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 19 février 2019 par l'exploitant,
Finalisée le 11 décembre 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

Claudie DEVAUX

